

Communiqué de presse

29.04.2019

Proviande soutient des projets d'exportation innovants

En matière de denrées alimentaires, la marque «Suisse» occupe une place particulièrement importante. À l'étranger aussi, les produits de grande qualité de la filière suisse de la viande doivent pouvoir trouver davantage le chemin des états. Proviande soutient par conséquent la prospection de nouveaux marchés internationaux de manière subsidiaire. Ainsi, il est désormais possible de déposer des demandes de soutien pour des projets d'exportation innovants.

Dans notre pays, la viande et les produits carnés suisses sont très appréciés. Plus des quatre cinquièmes de la quantité totale consommée sont issus de la production indigène. L'interprofession Proviande est convaincue que les consommatrices et consommateurs étrangers seraient aussi disposés à acheter et consommer de la viande suisse chez eux. C'est pourquoi elle soutient dès à présent de manière subsidiaire des projets innovants ayant pour objectif d'exporter de la viande et des produits carnés suisses conformément à la réglementation Swissness (au moins 80% de viande suisse, transformée en Suisse).

Un soutien utile

Le but du programme lancé par Proviande est d'encourager des initiatives prometteuses en termes d'exportation, en cherchant à conquérir des marchés pour la viande suisse à l'étranger et établir ainsi l'exportation de produits carnés suisses à court et moyen termes.

Le soutien est prévu pour des mesures dans les domaines communication/marketing, étude de marché, prospection du marché, ainsi que pour des activités servant à l'approche commerciale. Les mesures concernant la distribution, les produits et les prix comme par exemple les réductions, les distributions gratuites ou les stands de vente sur des foires et salons ne sont en revanche pas soutenues.

Les prestations de Proviande peuvent comprendre un soutien financier et/ou personnel (de manière subsidiaire, c.-à-d. avec participation de l'entreprise souhaitant exporter), mais aussi la fonction d'interface avec des autorités liées aux projets, le contrôle et l'évaluation du rapport de controlling ainsi que des services notamment en matière de conseil, marketing et communication.

Avant de déposer une demande

Toutes les informations concernant le programme d'encouragement de projets d'exportation innovants ainsi que les conditions de dépôt, de contrôle et de traitement d'une demande de soutien peuvent être requises auprès de Daniela Haller, responsable Marketing International, 031 309 41 19, daniela.haller@proviande.ch.

Contact:

Daniela Haller, responsable Marketing International
Tél.: 031 309 41 19
E-mail: daniela.haller@proviande.ch